



COMPTE-RENDU

Concertation sur l'élaboration du SCoT- AEC et révision du PLUI

Projet de territoire Rouen Métropole 2050

Malaunay – 4 juin 2024



Cadrage général

La démarche Rouen Métropole 2050 consiste en l'élaboration et la révision de trois documents stratégiques : **le SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale), **le PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) **et le PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cette démarche permettra de définir une feuille de route ainsi que des outils pour atteindre un territoire désiré à l'horizon 2050.

Après avoir organisé une première étape de discussion sur le diagnostic (mars 2024), la Métropole Rouen Normandie engage une deuxième phase de dialogue avec la population pour **échanger sur et construire un projet de territoire** dans un contexte de prise en compte du réchauffement climatique. Cette deuxième phase de dialogue comprend entre autres quatre réunions publiques participatives sur le projet de territoire. **Vous trouverez ci-dessous la synthèse de la première réunion publique participative qui a eu lieu le 04 juin à Malaunay.**

Objectif des réunions publiques participatives

- Animer le dialogue autour du projet Rouen Métropole 2050 dans tout le territoire
- Partager les questions thématiques déterminantes pour le futur du territoire et trois scénarios contrastés pour le projet de territoire de la Métropole
- Identifier les positions des habitants du territoire à propos des 3 scénarios contrastés pour le projet de territoire de la Métropole

Déroulé

La première réunion publique participative a eu lieu à l'Hôtel de ville de Malaunay le mardi 04 juin de 18h30 à 21h. Elle a réuni 18 participants.

La réunion s'est déroulée selon les séquences suivantes :

- **Introduction** de Sylvie Nicq-Croizat, vice-présidente de Métropole Rouen Normandie
- **Présentation de la méthodologie d'élaboration du projet de territoire** par Séverine Lemerrier, chargée de mission SCoT-AEC PLUi à la Métropole Rouen Normandie
- **Présentation des questions au cœur du projet de territoire** par Séverine Lemerrier
- **Présentation des trois scénarios du projet de territoire** par Agnès Grandou, responsable du projet COP21 locale à la Métropole Rouen Normandie et par Dominique Robinot, directrice de la planification à la Métropole Rouen Normandie
- **Réflexion en atelier sur les scénarios.**

On trouvera le diaporama de présentation en annexe de ce compte-rendu.



La méthodologie d'élaboration du projet de territoire

La Métropole Rouen Normandie est une des premières métropoles en France à se lancer dans la révision des trois documents stratégiques (le SCoT, le PCAET et le PLUi) de façon simultanée. La démarche est composée de différentes phases qui s'échelonnent de 2022 à 2028.

En mars 2024, la Métropole a achevé sa phase de diagnostic du territoire. Cela lui permet de s'engager dans une phase de projet de territoire.



A partir du diagnostic achevé en mars 2024, la Métropole a pu définir 5 questions stratégiques déterminantes pour le futur du territoire. En réponse à ces questions, elle a ensuite dessiné trois scénarios, c'est-à-dire trois chemins possibles que la Métropole pourrait emprunter pour atteindre la transition sociale et écologique. Un seul de ces scénarios sera sélectionné et validé par les élus de la Métropole Rouen Normandie afin d'être approfondi.

Les trois scénarios du projet de territoire

Les trois scénarios qui se présentent à la Métropole Rouen Normandie pour atteindre la transition sociale et écologique doivent garantir d'atteindre les quatre objectifs suivants :

- Atteindre la zéro artificialisation nette en 2050
- Atteindre la zéro émission nette de gaz à effet de serre à horizon 2050
- L'adaptation au changement climatique
- Le maintien de la biodiversité

Le tableau suivant synthétise le profil des trois scénarios du projet de territoire en matière de modèle économique, de transition écologique, de modèle agricole et de modes de vie.

Scénario 1 : La Métropole des proximités	Scénario 2 : La Métropole de l'attractivité	Scénario 3 : La Métropole des innovations
<i>Modèle économique : Une métropole autonome et responsable : plus de filières courtes, de recyclage ... de réponses aux besoins de la population</i>	<i>Modèle économique : s'appuyer sur la qualité de vie pour attirer les entreprises et renforcer du tourisme, des emplois de services.</i>	<i>Modèle économique : Une identité industrielle renforcée Un territoire qui aide l'industrie à se décarboner Une place dans l'axe Seine affirmée</i>
<i>Transition écologique: Changement de paradigme : sols et environnement sont essentiel. Sobriété et réduction de nos consommations</i>	<i>Transition écologique : renforcement de la qualité de vie, de la trame verte et bleue, Compensation : pour atteindre l'objectif</i>	<i>Transition écologique : gros besoin de compenser les développements industriels - Production d'énergie renouvelable et besoin d'innovation pour atteindre la neutralité foncière</i>
<i>Modèle agricole : des circuits courts développés alimentant la population, la restauration, les écoles...</i>	<i>Modèle agricole : un système mixte : de l'agrotourisme et maintien d'une agriculture industrielle</i>	<i>Modèle agricole : évolution vers un modèle productivisme</i>
<i>Modes de vie: Un Développement des bassins de proximité : des équipements et services de proximité accessibles à tous</i>	<i>Modes de vie Scénario de développement territorial : élévation de la qualité de vie sur l'ensemble du territoire : développement des Transport en commun.</i>	<i>Recherche sur l'innovation verte</i>
 		

Réflexion en atelier sur les scénarios



Les participants ont été répartis en trois groupes afin de travailler sur les scénarios du projet de territoire. Chaque groupe s'est vu attribué un scénario et a indiqué les points d'intérêt et d'attention de ce scénario pour la Métropole ainsi que pour le territoire. Ils ont aussi indiqué les ajouts qu'ils souhaitaient apporter au scénario pour leur territoire.

Scénario 1 : la Métropole des proximités

Pour les participants de ce groupe, le scénario 1 respecte sans difficulté les quatre objectifs cités ci-dessus : la zéro artificialisation nette en 2050, la zéro émission nette de gaz à effet de serre à horizon 2050, l'adaptation au changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Les points d'intérêt :

Pour la Métropole	Pour le territoire
<ul style="list-style-type: none">• Développer le ferroviaire et le fluvial pour le transport des marchandises et les déplacements du quotidien• Les circuits courts• Penser à l'avenir des friches industrielles• La préservation des espaces naturels• La trame verte et bleue.	<ul style="list-style-type: none">• Préserver les zones d'expansion de crues.•

Les points d'attention :

Pour la Métropole
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas négliger le projet alimentaire territorial et les liens avec les territoires voisins. « A quelques mètres, ce n'est plus notre territoire administratif mais la ressource se trouve là-bas ». On a des lieux d'alimentation à proximité, comme le pays de Caux ou le pays de Bray, avec lesquels il est nécessaire de nouer un partenariat ou des liens de solidarité.• Accompagner les mutations professionnelles liées à la transformation des activités. Cette transformation des activités se traduira certainement par un besoin de formation initiale et continue.• Préserver et protéger l'accès à l'eau.• Maintenir ou rétablir les zones vertes accessibles en moins de 15 minutes afin que tout le monde puisse avoir à proximité des îlots de fraîcheur.• Mettre en évidence le modèle économique du scénario. Il n'est pas expliqué quels sont les financements nécessaires pour faire vivre ce scénario.

Les ajouts dans le scénario :

- Travailler avec les autres territoires en bonne intelligence
- Mettre l'accent sur l'information, l'éducation et la sensibilisation.

Scénario 2 : la Métropole de l'attractivité

Les participants du groupe sont sceptiques sur la mise en œuvre de ce scénario pour plusieurs motifs. D'une part, le dernier rapport du GIEC annonce que dans les années à venir, la Seine sera une zone très inondée. D'autre part, il sera difficile de développer une économie de tourisme dans la Métropole en sachant que le tourisme y est concentré sur seulement 4 mois. Enfin, les participants estiment que le scénario ne permettra pas d'atteindre la zéro artificialisation nette en 2050 ni la zéro émission nette de gaz à effet de serre à horizon 2050. En définitive, les participants considèrent qu'il faut miser sur du tourisme local, quand bien même il sera moins propice à attirer des touristes étrangers.

Les points d'intérêt :

Pour la Métropole	Pour le territoire
<ul style="list-style-type: none">• La consolidation de la trame verte et bleue• L'adaptation des espèces plantées en ville. Les habitants auront besoin d'espaces de fraîcheur.• Les îlots de fraîcheur en ville.• Le réinvestissement de la Rive gauche pour favoriser la mixité sociale. Il faut toutefois veiller à ne pas délaissier les zones rurales.	<ul style="list-style-type: none">• Les îlots de fraîcheur• La consolidation de la trame verte et bleue.

Les points d'attention :

Pour la Métropole
<ul style="list-style-type: none">• Les friches industrielles ne peuvent pas accueillir n'importe quelle activité pour des raisons de pollution. La dépollution requiert du temps et des coûts.• Il faut augmenter l'attractivité de l'ensemble de la Métropole Rouen Normandie, en mettant l'accent sur les zones naturelles, les villages, le tourisme local et pas uniquement celle de Rouen.• Il sera impossible de développer sur la Seine des activités nautiques. « Vous n'avez pas le droit de traverser la Seine avec votre petit kayak ».• La réaffectation des zones inondables pose question. « A quoi pourrait-on les réaffecter ? » Par exemple, si la Métropole décidait d'en faire des zones humides, il serait impossible de construire dessus.• Le développement d'une offre de transports écologiques est une bonne idée mais cela requiert une adaptation des automobilistes aux cyclistes et l'aménagement de pistes cyclables. Les participants se demandent aussi quel transport écologique la Métropole pourrait développer sur des longues distances.

•

Les ajouts dans le scénario :

- Exploiter l'existant en matière de tourisme
- Préciser le coût du scénario.

Scénario 3 : la Métropole des innovations

Les participants du groupe ne pensent pas que le scénario permettra d'atteindre les quatre objectifs cités ci-dessus : la zéro artificialisation nette en 2050, la zéro émission nette de gaz à effet de serre à horizon 2050, l'adaptation au changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Les points d'intérêt :

Pour la Métropole

- La préservation des zones industrielles et la réorientation vers une industrie plus respectueuse de l'environnement.
- La mixité fonctionnelle de l'habitat et des activités productives et tertiaires innovantes
- La production de terrains innovants
- Le traitement des îlots de chaleur urbain
- La renaturation des espaces publics
- La préservation des espaces naturels
- La transition vers les modes de transport plus écologiques
- Le développement de l'économie circulaire.

•

Les points d'attention :

Pour la Métropole

- L'absence de désartificialisation des sols.
- Le renforcement des grandes exploitations au détriment des petites
- Le développement de l'agriculture industrielle
- Les participants s'interrogent sur les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la décarbonation.

•

Les ajouts dans le scénario :

- Faire attention aux inégalités sociales engendrées par la mise en place des innovations (exemple de la ZFE).
- Ne pas négliger le milieu rural et ses habitants.
- Ne pas négliger la qualité de vie dans les villes.